

Près de trois mois après le lancement de sa grève illimitée

La Conasysed inflexible

F.B.E.M

Libreville / Gabon

ENTRÉS en grève en début d'année scolaire, le 31 octobre dernier, les enseignants membres de la Convention nationale des syndicats du secteur éducation (Conasysed) n'entendent pas bouger d'une ligne. C'est en filigrane, ce qui ressort de l'assemblée générale qu'ils ont tenue, hier, au stade de basket de la cité d'Awendjé, à Libreville. Une "AG" qui avait pour but de faire le bilan de leur cahier de revendications et de ses évolutions.

Notamment au sortir de leurs rares séances de travail avec le gouvernement.

Il était aussi question pour Simon Ndong Edzo, Marcel Libama et compagnie de se remobiliser, pour une grève qui, par moments, a connu des signes d'essoufflement. Sur le premier volet, le délégué administratif de la Conasysed, Louis-Patrick Mombo, a parlé d'un cahier de revendications "qui n'a pas changé". Mis à part la libération des leaders syndicaux et le paiement des vacances "pour les seuls examens du CEP et du BEPC", qui sont désormais acquis. Il a



Photo : F.B.E.M

Louis-Patrick Mombo faisant le bilan de leurs revendications, au cours de l'assemblée générale d'hier.

ainsi déploré le fait qu'aucun établissement scolaire n'ait été construit, comme ils le souhaitaient. Mais aussi, "le statu quo" en ce qui concerne le

paiement de la Prime d'incitation à la performance (PIP) du 2e trimestre 2015, et le règlement des situations administratives des en-

seignants (recrutement, reclassement, intégrations, etc.).

Le responsable syndical a poursuivi en égrenant plusieurs autres points restés sans solution à ce jour. Parmi ceux-ci, « le concours interne de l'ENS (École normale supérieure) dont la date n'est toujours pas fixée, des cas d'omission de la Pife (Prime d'incitation à la fonction enseignante), des affectations arbitraires de syndicalistes de la Conasysed », etc.

L'actualité dans le monde éducatif n'a pas été en reste. Réagissant sur celle-ci, les enseignants ont réaffirmé le déficit

criant des tables-bancs dans les établissements scolaires du pays, qualifiant les récents efforts de la tutelle dans ce sens de "saupoudrage".

Enfin, sur les décisions de leur hiérarchie de transformer certains établissements primaires en secondaires, d'instaurer l'apprentissage à double flux et d'harmoniser les coefficients au premier cycle, Louis-Patrick Mombo et les siens n'y voient plus que "des réformes inopportunes".

Cette "AG", hier, coïncidait avec la reprise des classes pour le compte du deuxième trimestre de l'année 2016-2017.

Choses vues

Voilà où mènent les fêtes !



Photo : LLIM

Des élèves du LPIG contraintes de défaire leurs mèches des fêtes à l'entrée du lycée hier.



Photo : LLIM

Des mèches bariolées jonchant le sol à l'entrée du lycée Paul Indjendjet Gondjout et du Ces Ange Mba

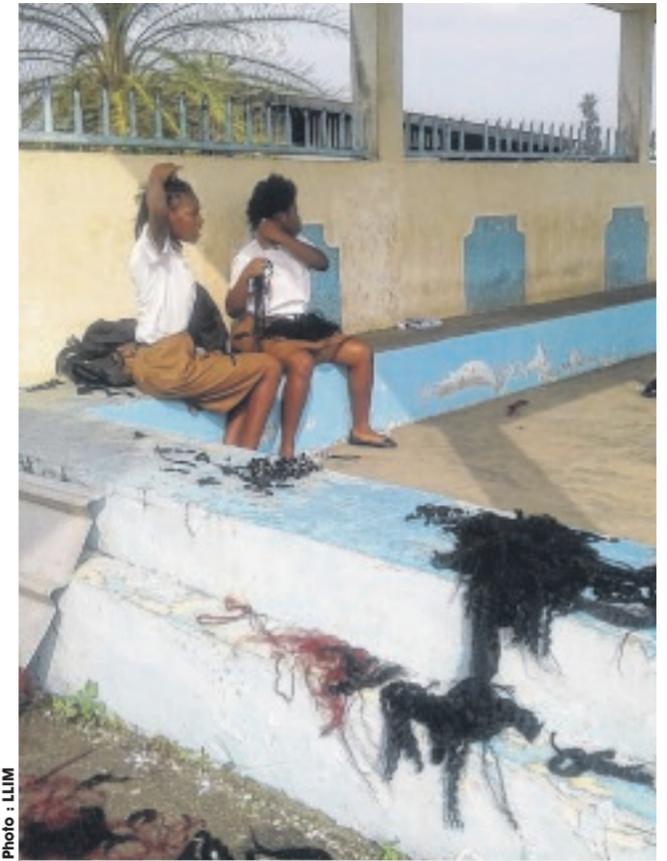


Photo : LLIM

Même sanction pour ces élèves du CES Ange Mba.

LLIM

Libreville/Gabon

POUR avoir ignoré le règlement intérieur de leurs établissements scolaires, notifiant que le port de cheveux artificiels et de bien d'autres "fantaisies" est strictement interdit au sein du lycée, les filles du

lycée Paul Indjendjet Gondjout ainsi que leurs camarades du Collège d'enseignement secondaire (CES) Ange Mba, ont dû défaire leurs cheveux des fêtes (rastas, shabas, rajouts, locks, etc.), à leur arrivée, hier matin, aux portails de leurs établissements respectifs.

Au lieu de s'en tenir aux règlements de leurs établissements respectifs, ces élèves ont profité de l'occa-

sion (fêtes de fin d'année) pour refaire leur "look", en arborant des mèches artificielles aux teintes bariolées (rouge, violette, noire,...).

Ces élèves ayant décidé de braver l'autorité de leurs responsables d'établissements ont fait l'objet de réprobation, moqueries et autres quolibets des passants, hier matin, à Libreville. Certains y relevant un « signe de manque de res-

pect », tandis que d'autres y voyaient le témoignage « de la mauvaise éducation reçue de leurs parents. »

Un fait qui, loin d'être mineur, amène à s'interroger sur la responsabilité des parents quant au suivi de leurs enfants aussi bien à domicile, qu'une fois hors du cocon familial. Même si, à ce dernier niveau, l'école de la rue prend vite le des-

Musique

Le disque vinyle a le vent en poupe

AFP

Londres / Royaume-Uni

LES ventes de disques vinyle au Royaume-Uni ont atteint, en 2016, leur meilleur niveau depuis 25 ans, notamment grâce au succès des albums de David Bowie, a annoncé, hier, le BPI ((British Phonographic Industry), qui représente l'industrie musicale britannique.

Plus de 3,2 millions de microsillons noirs ont été écoulés en 2016, ce qui représente le meilleur score depuis 1991 et une augmentation des ventes de 53% par rapport à 2015.

"Emmenée par les ventes de David Bowie, la demande de vinyles a bondi à des niveaux pas vus depuis le début des années 90 et les fans ont également acheté en CD de la musique qu'ils ont découverte et savourée sur les services de streaming" dans des proportions inégalées, s'est félicité Geoff Taylor, directeur exécutif du BPI et des Brit Awards, les récompenses britanniques de la musique.

David Bowie, décédé en janvier, a été l'artiste de l'année en matière de ventes de disques vinyle avec cinq albums qui se sont classés dans le Top 30 des ventes de microsillons. Son ultime album, "Black-



Photo : AFP

La bonne santé du vinyle au Royaume-Uni est portée par le succès des albums de David Bowie.

star", a été le disque le plus vendu de l'année dans ce format.

Il s'agit de la neuvième année consécutive de

hausse des ventes alors que ce support semblait en voie de disparition en 2007 avec seulement 200.000 ventes, note l'organisme. Si

les vinyles restent un produit de niche, ils représentent désormais près de 5% du marché des albums selon le BPI.

Au moins 30 titres se sont vendus à plus de 10.000 exemplaires chacun, contre seulement 10 titres en 2015.

Cette bonne santé du vinyle repose notamment sur l'enthousiasme à son égard des jeunes générations nées entre les années 1980 et 2000.

L'ensemble du marché de la musique se porte bien, note le BPI, avec 123 millions d'albums vendus sous forme de disque ou CD ou par téléchargement en 2016, en hausse de 1,5% par rapport à 2015.

Néanmoins les ventes de CD ont chuté de plus de 10% même si le BPI juge que ce format résiste encore bien.

Les services d'écoute en ligne ou streaming ont quant à eux enregistré une hausse de fréquentation de 500% depuis 2013 pour atteindre 45 milliards de morceaux écoutés en ligne en 2016 sur les services comme Spotify, Apple, Deezer et Tidal. "Nous pensons que ces performances sont révélatrices de la promesse d'une nouvelle ère pour la musique" qui sera bénéfique pour "les fans, les artistes et l'écosystème de la musique", a ajouté Geoff Taylor.